

Point de vue — Eclairage — Sport & Santé — Passion — Reportage — Personnel

Dossier

CONTRÔLE POIDS LOURDS AVEC LE SCANNER DES DOUANES

Partenaires

LE SERVICE PÉNITENTIAIRE

Hommage

COMMÉMORATION DES POLICIERS DISPARUS





SUBARU. PLUS QUE JAMAIS.



Justy, la jolie citadine avec traction avant ou 4x4.
Impreza AWD, la familiale sport qui développe 300 ch en version STI.
Forester AWD, quatre voitures en une, avec ou sans turbo.
Legacy AWD, encore plus de puissance, de place, de sécurité, de confort.

Outback AWD, la Legacy pour sortir des sentiers battus.
Tribeca AWD, le Crossover de luxe avec 5 ou 5+2 places.
Modèles diesel AWD, pour ménager l'environnement et votre budget.
Plus que jamais, un essai routier s'impose. Nous nous réjouissons de vous recevoir.

A découvrir et à tester sans tarder !



Rte de Lausanne, 1860 Aigle, 024 468 13 56
www.garregailoud.ch

Switzerland's 4x4



Changez d'horizon...

www.police.vd.ch

Sommaire

4 Visite LE MUSÉE DE L'UNIFORME

6 Histoire LA MARÉCHAL MONCEY

10 Sport & Santé LE BODY SCULPT

12 Eclairage LA COOPÉRATION
POLICIÈRE INTERNATIONALE

13 Hommage DISPARUS EN SERVICE

16 Passion JEAN-CLAUDE GEINOZ

18 Reportage PATROUILLE TRANS-
FRONTALIÈRE DE LA VALLÉE DE JOUX

19 Présentation DIVISION PRÉVENTION
DE LA CRIMINALITÉ

22 Dossier CONTRÔLE POIDS Lourd

24 Partenaires LE SERVICE
PÉNITENTIAIRE SE PRÉSENTE

28 Portrait FLORENCE MAILLARD



8 Eclairage sur la formation continue: au printemps dernier, les motards de la Police cantonale ont bénéficié durant trois jours d'une formation de haut niveau au Centre TCS de Cossonay.



30 Formation encore: la journée « Oser tous les métiers » a permis aux enfants des collaborateurs de la Police cantonale de découvrir divers métiers. Choisir une carrière traditionnellement réservée à l'autre sexe? Florence Maillard, femme gendarme, l'expérimente, avec bonheur.



N° 75 | Décembre 2009

Rédaction

Jean-Christophe Sauterel
rédacteur en chef

Olivia Cutruzzola
responsable d'édition

Marlyse Biderbost, Olivier Rochat,
Pierre-Alain Devaud, Bertrand Dubois,
Pierre-Olivier Gaudard, Philippe Jaton,
Tony Maillard, Nicholas Margot, Patrick
Suhner

Photographies

Sébastien Bovy, Jean-Christophe
Sauterel, Nicolas Spring, Jessica Trost,
Jonas Vernier

Mise en page

BIC (Florence D. Perret)

Relecture

Anne-Danièle Reuss

Impression et photolitho

Imprimeries Réunies Lausanne SA

Abonnement

Revue distribuée gratuitement à tous
les membres de la Police cantonale,
aux polices vaudoises, aux polices
de Suisse, aux autorités civiles et
judiciaires cantonales et fédérales, aux
partenaires privés et à nos annonceurs.

Publicité

IRL SA
Kurt Eicher, Arnold Krattinger
Ch. du Closel 5, 1020 Renens
Tél. 021 349 53 49
kurt.eicher@irl.ch

Contact

presse.police@vd.ch
021 644 81 90
www.police.vd.ch

© Police cantonale vaudoise
Toute reproduction autorisée
avec l'accord de l'éditeur



Paraît 4 fois par an
Tirage 4000 exemplaires
Tirage contrôlé par la REMF
(3153 exemplaires)

Editeur

Association de la Revue
de la Police cantonale vaudoise

Centre Blécherette
1014 Lausanne



par Jacques ANTENEN

COMMANDANT DE LA POLICE CANTONALE

BILAN

des 100 jours à la tête de la Police cantonale vaudoise

Le 1^{er} août 2009, ce n'est pas sans émotion que j'ai pris mes quartiers à la Police cantonale vaudoise. Lorsque l'on passe plus de 22 ans sur un même lieu de travail, on le quitte forcément en y laissant un peu de sa personne... C'est donc avec un peu d'appréhension que je suis entré dans la «grande maison». Mais l'accueil y a été très chaleureux. J'ai immédiatement rencontré des gens ouverts, notamment mes collaborateurs proches au sein de l'Etat-major. Cela m'a beaucoup aidé. Passer d'une PME de 20 personnes à une gigantesque entreprise de plus 1100 collaboratrices et collaborateurs n'est pas chose facile. J'ai dû immédiatement travailler et fonctionner différemment, c'est-à-dire plus compter sur les compétences des gens qui m'entourent et faire confiance. Dans une certaine mesure, j'ai réappris une certaine modestie, ainsi que le doute. Cela dit, je peux compter sur des cadres expérimentés, très compétents dans des domaines divers et variés : une chance et un privilège immense !

A mon arrivée, j'ai eu rapidement des contacts privilégiés avec mon entourage professionnel direct qui m'a très vite apporté tout son soutien. Mon objectif à court terme était de sortir de ce pre-

mier cercle afin de rencontrer et faire connaissance avec les femmes et les hommes du terrain. J'ai eu la chance d'en côtoyer un certain nombre lors de mes déplacements sur divers dispositifs opérationnels, tels que le Tour de France, le Paléo, la visite du Dalaï-Lama à Lausanne, et plus récemment l'exercice catastrophe du GVA 09 et les manifestations du sommet de l'OMC à Genève. Mettre un nom sur chaque visage rencontré est chose très difficile, mais mon souhait est d'être présent sur le terrain et à l'écoute de mes collaborateurs. Des visites sont déjà planifiées dans les postes de gendarmerie et les centres d'intervention, ainsi qu'auprès des brigades de la police de sûreté.

Sans attendre, j'ai empoigné les nombreux dossiers dont j'ai dû prendre connaissance et pour lesquels le Commandant de la Police cantonale se doit de prendre des décisions. J'ai ainsi fait avancer des dossiers, comme celui du développement de l'école romande de formation de police, en collaboration avec mes collègues commandants des autres cantons latins. J'entends tout mettre en œuvre pour favoriser un rapprochement entre les différentes écoles de formation romandes sur un ou plu-

sieurs sites convenant à tous les partenaires, sans pour autant renier ce qui s'est fait et se fait encore à Savatan. Il est essentiel, dans un domaine comme la formation, de mettre en commun les ressources. J'entends ainsi poursuivre et développer les collaborations qui ont été mises en place entre les différents corps de police de Suisse romande, de Berne et du Tessin.

Après quelques semaines d'observation, j'ai pris la décision de réorganiser le rythme des rapports de conduite des structures de direction de la Police cantonale vaudoise en fusionnant le rapport de commandement et le rapport Etat-major de la Police cantonale. Cette manière de faire nous permet de réunir en un seul lieu et une fois par semaine mon remplaçant, les chefs de corps et les membres de l'Etat-major qui sont également à la tête des différentes divisions des Services généraux, représentant les services transversaux oeuvrant au profit de toute la Police cantonale. De manière à pouvoir être proche des préoccupations des collaborateurs et afin de connaître le développement des différentes enquêtes, je participe au rapport hebdomadaire de la Police de sûreté qui se tient tous les lundis matin. Il est essentiel que le Com-

mandant de la Police cantonale, qui est aussi le Chef de la police judiciaire au sens de la Loi sur la Police cantonale, se tient au courant du développement des principales enquêtes judiciaires. Dans le prolongement de ce qui avait été mis en place, nous avons concrétisé par ailleurs la création d'une cellule hooliganisme avec l'engagement, au sein de la Gendarmerie, d'un spécialiste dans ce domaine. Cette cellule permettra d'améliorer l'échange de renseignements avec les spécialistes des autres cantons et ainsi favoriser les contacts avec les différents clubs sportifs du canton et de la Suisse, voire des pays européens. Ce domaine me tient particulièrement à cœur et je souhaite que la Police cantonale y soit active afin que le sport garde sa place et que nous puissions, dans le cadre des différentes dispositions en vigueur en Suisse, prendre les mesures qui s'imposent à l'encontre de tous les auteurs de trouble.

Dans un autre ordre d'idée, j'ai poursuivi les études et les recherches visant à examiner la possibilité d'introduire le Taser au profit des spécialistes de notre groupe d'intervention de la Gendarmerie, le DARD. Ces démarches se poursuivent à la lumière des directives émises par la Conférence des commandants

autres, essentiel à l'accomplissement de notre mission de service public. En tant que chef de la police judiciaire dans le Canton de Vaud, j'entends également tout mettre en œuvre afin que la Police cantonale et les polices municipales soient prêtes à relever le défi de la nouvelle procédure pénale qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2011. J'ai constaté avec satisfaction que la Police cantonale vaudoise est en avance dans sa réflexion et son processus d'adaptation.

A la demande du Conseil d'Etat, j'ai pour mission de conduire un groupe de travail devant plancher sur l'organisation de l'opération LAROUSSE, le futur Sommet de la francophonie qui pourrait se tenir du 20 au 24 octobre 2010 dans le Canton de Vaud. Pour cette tâche, je peux m'appuyer sur les compétences du Chef de l'EMCC, de ses collaborateurs et des cadres de la Police cantonale rompus à ce genre d'exercice. Si la Suisse était choisie, nous aurions la chance d'accueillir sur notre territoire près d'une septantaine de délégations et de chefs d'Etat venant de tous les pays membres de la Francophonie. Une occasion unique pour le Canton de Vaud de démontrer une fois de plus son esprit d'ouverture, sa capacité à recevoir une rencontre internationale et à en assurer le bon

respect des valeurs importantes pour notre profession, j'entends également me rapprocher des organisations footballistiques vaudoises et de l'UEFA afin de développer, en partenariat avec ces instances, des mesures de prévention de la violence dans le sport, que ce soit sur le terrain ou aux abords des stades. Mon expérience en tant que membre d'une commission de l'UEFA me sera fort utile dans ce domaine, et l'idée serait d'y associer l'ensemble des acteurs concernés. Je pense en effet que le football des jeunes peut être un terrain pour la prévention de la violence en général, dans la mesure où beaucoup d'entre eux passent un jour ou l'autre par une école de football ou une équipe de juniors.

D'une manière globale, je tire un bilan extrêmement positif au terme de mes 5 premiers mois d'activité. Cette période s'est déroulée, me semble-t-il, très rapidement, trop rapidement même. Le Commandant de la Police cantonale doit agir, à mes yeux, de la même manière qu'un capitaine d'une équipe sportive. Il doit développer et favoriser un bon état d'esprit entre tous les membres de son équipe, savoir utiliser les compétences des uns et des autres, permettre à tout un chacun de pouvoir trouver un juste équilibre entre vie pro-

REEMPLIR NOTRE MISSION DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

des polices cantonales de Suisse et validées par la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police de Suisse. Au risque de décevoir certains, je réserve ma prise de position aux autorités politiques et en particulier au Conseil d'Etat dans le cadre de la procédure en cours, suite à l'intervention parlementaire concernant ce sujet déposé récemment.

Comme tout le monde le sait, le sujet de préoccupation principal actuel est la mise en place de la structure de projet qui devra mener à bien le processus de réforme de la police vaudoise selon les décisions populaires. J'ai préalablement renoué les contacts avec les représentants de différentes polices municipales afin de développer cet esprit de collaboration dans le respect des uns et des

déroulement. Un événement qui, à n'en pas douter, permettrait à la Suisse et au Canton de Vaud, d'améliorer leur image sur la scène internationale. Cela dit, les efforts demandés à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs seront considérables, il ne faut pas avoir peur de le dire, ce d'autant que l'événement se déroule en pleines vacances scolaires d'automne.

Parmi les nombreux dossiers dont je me suis occupé, il y a en particulier celui du redémarrage de l'élaboration d'un code de déontologie unique pour l'ensemble des policiers vaudois, qu'ils soient issus de la Police cantonale ou des polices municipales. Les représentants de ces différentes entités vont travailler à la réalisation puis à l'application de ce futur code de déontologie. Dans le

professionnelle et vie privée et ainsi pouvoir se développer en toute harmonie. Durant mon activité de Commandant de la Police cantonale vaudoise, j'entends mettre au centre de mes préoccupations les collaboratrices et les collaborateurs qui représentent l'essence même des moyens dont nous disposons pour remplir notre mission de sécurité publique au profit de la population vaudoise et de ses autorités. J'entends aussi garantir à chaque collaborateur une situation professionnelle intéressante, quelle que soit l'organisation policière dans laquelle elle sera intégrée. La Police cantonale gardera, quoi qu'il advienne, une place centrale sur l'échiquier de la police vaudoise de demain.

Je souhaite à toutes et à tous de belles et joyeuses fêtes de fin d'année.

UNE COLLECTION UNIQUE

MUSEE AU
VIEUX
SUISSE

A HERMENCHES



Fin 2006, voir Polcant info N° 65, nous avons découvert un musée très privé, consacré principalement à l'armée suisse.

Cette fois encore, nous restons dans le domaine militaire suisse, mais aussi, et c'est plus inhabituel, dans celui d'autres corporations portant l'uniforme, comme la police, les pompiers, la poste, les CFF, et aussi les fanfares.

Le discret musée «Au vieux suisse», que nous allons visiter ensemble, va bien au-delà d'une simple exposition d'armes et d'uniformes. Elle présente une gamme extraordinaire de tenues représentatives, principalement suisses, mais aussi en provenance de l'étranger.





C'est au cœur du charmant village d'Hermenches, situé sur un coteau dominant la vallée de la Broye vaudoise, près de Moudon, que Monsieur Georges Bulloz nous accueille sur le seuil de sa maison villageoise. Si un rapide coup d'œil ne permet pas de se douter de la présence d'un musée derrière la belle façade du bâtiment, le ton est donné dès que l'on ouvre la porte.

À l'entrée, les huissiers sont à l'honneur et l'on admire, sur des mannequins, les tenues de la Confédération, du Canton de Vaud et de la Ville de Lausanne. On fait quelques pas et l'on remarque de nombreuses tenues colorées, impeccablement alignées: «Ce sont des uniformes de fanfares», précise notre hôte, qui nous présente encore un espace consacré aux pompiers, par le biais de tenues et d'équipement d'époque.

Notre guide nous cite quelques anecdotes et attire notre attention sur des objets insolites. On s'attarde un peu mais, c'est plus fort que nous, un escalier pentu nous invite à aller voir ce qu'il y a plus loin. On monte donc un étage et là, on reste bouche bée.

TROIS SIÈCLES EN UNIFORMES

Sur des centaines de mètres carrés sont disposés, de manière très ordonnée et professionnelle, pas moins de 500 uniformes. Si le plus ancien est vieux de près de trois siècles, l'essentiel de la collection couvre la période 1850-1950.

En outre, 80 mannequins, seuls ou disposés en saynètes, particulièrement réalistes, présentent les plus belles pièces. De nombreux objets, armes, accessoires, coiffures sont aussi rangés avec un soin extrême et un souci constant de la présentation. Avec bon-

heur, Monsieur Bulloz a tiré parti du volume impressionnant de la bâtisse pour exposer, dans tous les recoins visibles, une large part de son exceptionnel ensemble.

UNIFORMES, ARMES ET MÉDAILLES

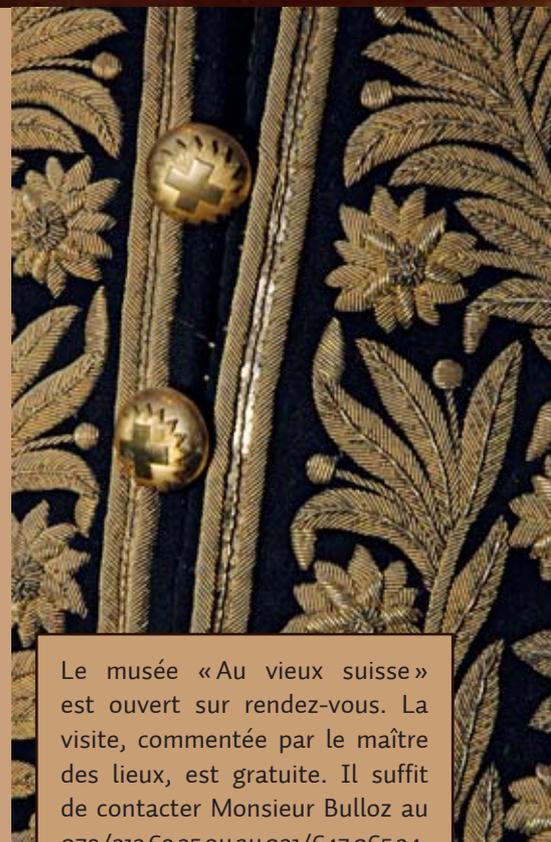
À côté des uniformes militaires suisses, certains particulièrement rares, on peut aussi admirer des uniformes complets de gendarmes, de policiers communaux, ainsi que des corps de la garde pontificale, des PTT, des CFF ou du corps diplomatique. Ce dernier est particulièrement mis en valeur par la présence, dans une pièce à part, d'une somptueuse tenue d'ambassadeur suisse, entièrement brodée de fil doré. Notons aussi la présence, à côté d'un enfant de troupe de l'époque, d'un soldat bernois du temps du major Davel. En outre, sont exposés un grand nombre de coiffures et d'objets relatifs aux corporations présentées.

Enfin, de belles séries d'armes suisses d'ordonnance agrémentent l'exposition, complétée par un «cabinet des médailles».

Il serait bien trop long de décrire en détail l'ensemble de cette collection, dont la genèse doit beaucoup au métier de Monsieur Bulloz, ancien intendant de la caserne militaire de la Pontaise, à Lausanne.

Patiemment conservé depuis plus de 40 ans, et dans les règles de l'art, ce patrimoine est mis en valeur de manière admirable par son propriétaire. Ce dernier, perfectionniste, améliore sans cesse la présentation de son exposition. De plus, ses contacts au niveau international lui permettent d'enrichir sa collection qui comprend plus de 4800 uniformes complets et en parfait état.

Olivier Rochat



Le musée «Au vieux suisse» est ouvert sur rendez-vous. La visite, commentée par le maître des lieux, est gratuite. Il suffit de contacter Monsieur Bulloz au 079/212 69 35 ou au 021/647 065 34, le soir uniquement.



BON-ADRIEN-JANNOT MONCEY

**DUC DE CONEGLIANO,
MARÉCHAL DE FRANCE**

*Premier Inspecteur
général de la
Gendarmerie française*

*Moncey était
un honnête homme*

(Napoléon, à Ste Hélène)

Modèle de toutes les vertus

(Maréchal Soult)



Il est né à Moncey près de Besançon/Doubs le 31 juillet 1754, fils d'un avocat au Parlement de cette ville, qui a pris grand soin de son éducation, mais n'a pu dompter son caractère ardent et indocile.

L'ATTRAIT POUR LES ARMES

Après avoir terminé des études incomplètes, le jeune Moncey, bravant les préventions alors attachées aux jeunes gens qui s'enrôlaient comme simples soldats, s'est engagé dans le régiment de Conti-Infanterie. La tendresse paternelle ne l'a pas laissé longtemps dans cette position, et il a été délogé au bout de six mois par un sacrifice d'argent, mais à peine passé un an dans sa famille, un nouveau coup de tête lui a fait reprendre le chemin de la caserne. Il s'est engagé cette fois dans le régiment de Champagne où sa belle taille l'a fait aussitôt admettre au nombre des grenadiers. C'est en cette

qualité qu'il a fait, en 1773, ce qu'on nommait la campagne des côtes de Bretagne. Tous ses goûts l'entraînaient irrésistiblement vers les armes, mais cette carrière ne pouvait mener à rien un simple roturier, et Moncey a été encore une fois racheté. Revenu à Besançon, il a paru enfin vouloir se conformer aux vues de son père, et s'est livré pendant quelques mois à l'étude du droit.

BRILLANTE ET RAPIDE CARRIÈRE MILITAIRE

Ce zèle n'a que peu duré. Dès la fin 1774, il est entré dans la gendarmerie de Lunéville, troupe d'élite, où l'on sait que les simples soldats obtiennent le rang de sous-lieutenant après quatre ans de service. Il a passé ensuite avec le même grade dans les volontaires de Nassau-Siegen. La révolution survenue, il a accueilli chaleureusement les idées nouvelles et en a embrassé la cause. Le

30 septembre 1790, il a épousé Charlotte Prospère Remillet (1761-1842) dont il a eu 4 enfants. Il a été nommé, en 1791, capitaine dans un bataillon d'infanterie légère et, s'étant distingué, il a été promu au grade de maréchal de camp, puis enfin à celui de général de division. Il a commandé en cette qualité l'aile gauche de l'armée française, sous Muller. En octobre 1794, il a battu les Espagnols à la Villa-Nova et a fait 2000 prisonniers en s'emparant de 50 pièces de canon. Moncey a forcé l'Espagne à signer le traité de St Sébastien qui a abouti à la paix de Bâle en 1795. Envoyé en Bretagne, il y a apaisé les esprits et y reçut le commandement de la division militaire de Bayonne. Lors du coup d'Etat du 18 brumaire, il a secondé de tout son pouvoir Bonaparte qui l'a envoyé à Lyon. Peu après, à la tête d'un corps de 20 000 hommes, il a contribué au succès de la campagne d'Italie, en 1800.

INSPECTEUR GÉNÉRAL DE LA GENDARMERIE

Le 3 décembre 1801, il a été nommé premier inspecteur général de la gendarmerie, emploi qui est devenu, entre ses mains, un second ministère de la police, poste que Moncey a conservé jusqu'en 1815, pendant tout le Premier Empire et la Restauration. Revenu dans la capitale, son crédit auprès du premier consul a beaucoup augmenté.

LES HONNEURS – LE POUVOIR

Napoléon l'a intégré en 1804 dans la première promotion de maréchaux et l'a nommé en 1808, duc de Conegliano

et grand officier de la Légion d'honneur. A la direction de la gendarmerie, Moncey avait des pouvoirs très étendus et disposait de sommes considérables. Il ne rendait compte qu'à l'empereur lui-même. Il était en quelque sorte le contrôleur, le surveillant de la police de Fouché (voir Pol Cant info N° 64) et celui de tous les départements, de tous les préfets; et ces derniers le surveillaient à leur tour! Il a ainsi été initié à tous les secrets les plus importants, et la confiance que le maître avait en lui était absolue.

LA FIDÉLITÉ À LA FONCTION

Napoléon l'a nommé en 1813 commandant général de la garde nationale parisienne qu'il a organisée avec beaucoup de zèle. Le 30 mars 1814, il a défendu

avec acharnement l'entrée de Paris aux Alliés. On l'a vu à la tête des plus braves sur les hauteurs de Belleville, de Montmartre et dans la plaine de Clichy. Il donnait l'exemple du courage et n'a cessé de combattre que quand la capitulation a été signée. Le maréchal Moncey a rassemblé aux Champs-Élysées les débris de tous les corps et les a conduit lui-même à Fontainebleau pour les mettre sous les ordres de l'empereur. Après l'abdication de Napoléon, Moncey a adressé le 11 avril 1814 au gouvernement provisoire l'adhésion du corps de la gendarmerie. Trois jours plus tard, il est revenu à Paris, s'est présenté au comte d'Artois, et a été nommé par le gouvernement royal chevalier de Saint-Louis, pair de France, et a ainsi pu continuer dans ses fonctions d'inspecteur général de la gendarmerie.

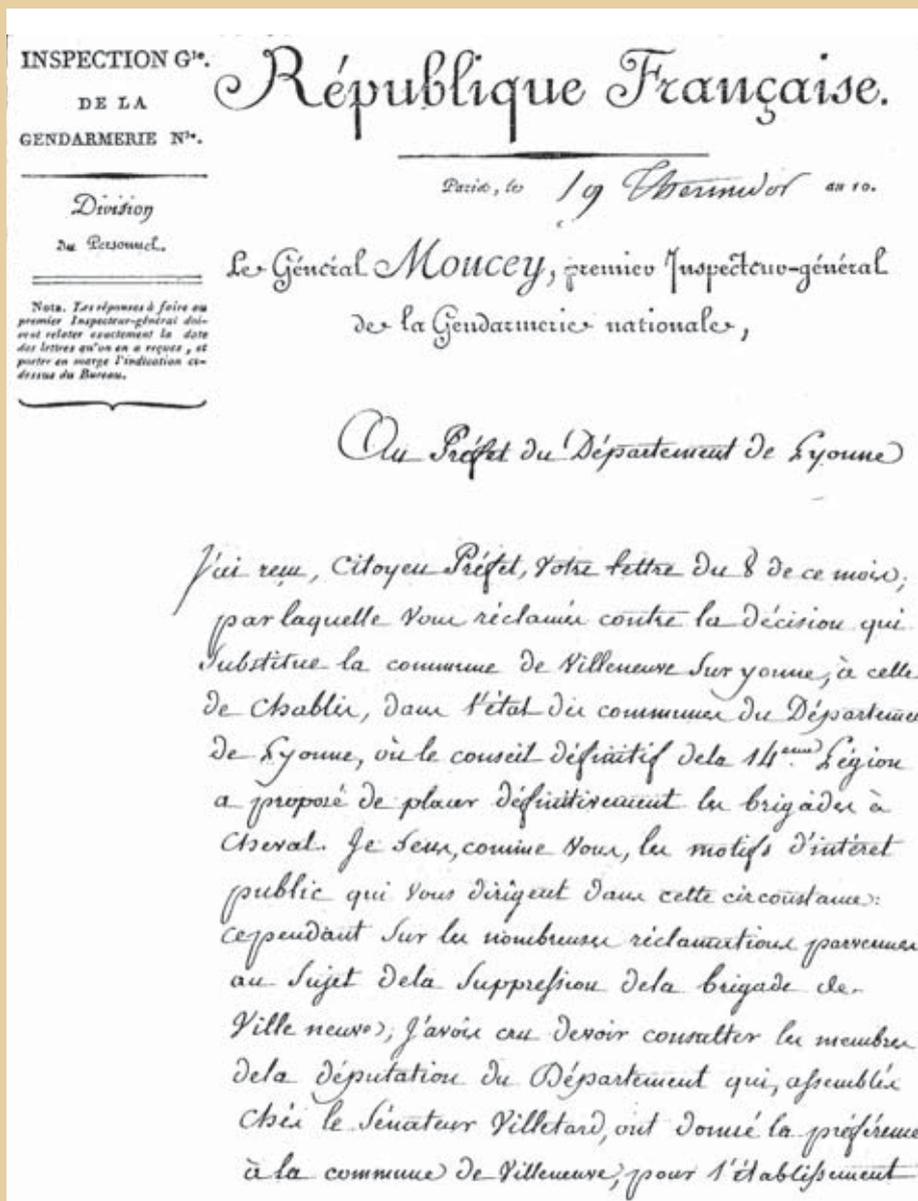
FERMETÉ DE CARACTÈRE ET COURAGE

Appelé, en août 1815, à présider le conseil de guerre chargé de juger le maréchal Ney, il a refusé de siéger et par là de condamner un ami, un frère d'armes. Moncey s'est vu, pour ce fait, emprisonné au fort de Ham pendant trois mois, mais suite à sa réaction, le commandant prussien a renoncé à incarner le maréchal Ney. Moncey a montré alors tout son sens de l'honneur: il s'est emprisonné lui-même dans une auberge, puis dans son château. Il a été dépouillé de toutes ses dignités, lesquelles lui ont pourtant été rendues en 1816.

En 1823, Louis XVIII lui a confié un des postes les plus importants dans la guerre d'Espagne, celui de commandant du 4ème corps destiné à l'invasion de la Catalogne. Malgré son grand âge, le duc de Conegliano s'est consacré avec beaucoup d'énergie à cette mémorable campagne.

En 1834, il est devenu gouverneur des Invalides. C'est à ce titre qu'il a accueilli en décembre 1840 les cendres de Napoléon. Malade, pouvant à peine se mouvoir et malgré la rigueur d'un froid excessif, Moncey a voulu rendre un dernier hommage à son bienfaiteur et, à la fin de la cérémonie a déclaré: «A présent, rentrons mourir». Il a vécu encore quelque temps après ce jour solennel et il est mort à l'Hôtel des Invalides le 20 avril 1842 où il repose, dans la crypte des maréchaux.

Nicholas Margot



LE PREMIER PELOTON MOTOCYCLISTE

de la **gendarmerie**

En 2009, la Police cantonale vaudoise a constitué le nouveau peloton motocycliste de la gendarmerie vaudoise. L'effectif s'élève à 130 policiers, tous volontaires. Afin de parfaire les connaissances des plus expérimentés et d'apporter les bases nécessaires à la maîtrise d'une moto aux autres, le capitaine Rossi et le premier lieutenant Monney, officiers à la tête de la circulation, ont approché Monsieur Philippe Fuellemann, Secrétaire général de la section vaudoise du TCS, pour mettre sur pieds une formation spécifique de haut niveau.



En mars de cette année, quelque 80 gendarmes ont suivi la première formation de conduite de motos de service. La gendarmerie ne possède pas autant de machines; chaque gendarme désirant patrouiller au guidon d'une moto de service a l'obligation d'avoir suivi cette nouvelle formation. Cette dernière est dispensée pendant trois jours, principalement sur le circuit du Centre TCS de Cossonay, par des instructeurs professionnels secondés par des moniteurs de la gendarmerie.

ÉTHIQUE D'ENSEIGNEMENT

Monsieur Fuellemann, également Directeur du Centre de Cossonay, rappelle que tous les cours donnés par le TCS respectent une éthique d'enseignement supervisée par le Conseil de sécurité routière de Berne (VSR). Et tant les formateurs, que les cours ainsi que la piste de Cossonay sont agréés, le Fond de sécurité routière offrant ainsi une subvention de 200 frs pour chaque participant qu'il soit civil ou gendarme. Une demande pour un cours de base étant faite par les responsables de la circulation, Monsieur Fuellemann a proposé un enseignement mixte de trois jours, soit deux sur piste et un sur route ouverte à la circulation, avec des parties filmées, au moyen de caméras embarquée ou fixe. Cette approche permet de suivre l'évolu-



tion d'un motard dans les giratoires ou les courbes et aide à mettre en évidence les points à améliorer. Tenant compte du niveau de chaque participant, les enseignants dispensent leur savoir en suivant un programme théorique et pratique complet et adapté, comprenant les différents types de freinage, les évitements d'obstacles, les trajectoires en courbe, la maniabilité, le temps de réaction, etc. Le motard qui suit un tel stage a de très bonnes bases pour rouler en toute sécurité, selon Philippe Fuellemann, qui précise que la difficulté pour ce genre de formation se trouve dans la différence d'expérience entre chaque pilote, puisque l'on doit former les novices et corriger les plus expérimentés. Ce premier cours destiné aux motocyclistes occasionnels sera suivi par une formation, en 2010, des 50 derniers motards du peloton bénéficiant, pour leur part, d'une expérience confirmée en dehors de leur activité professionnelle.

A la question: « Quelle appréciation portent les instructeurs du TCS sur nos gendarmes? » Monsieur Fuellemann répond avec enthousiasme: « Ils ont eu énormément de plaisir! Les gendarmes ont été très respectueux et disciplinés, tout en acceptant la critique. Tous ont été impressionnés par la marge de progrès des participants et se réjouissent

de pouvoir s'occuper de la prochaine formation. »

Philippe Fuellemann, ancien pilote de compétition chevronné, n'oublie pas de rappeler: « Ce n'est pas parce qu'on a suivi un cours de conduite que rien ne peut nous arriver. Nous devons toujours rester humble. »

UNE FORMATION ADAPTÉE À CHACUN

Côté gendarmerie, l'appointée Florence Maillard, motocycliste occasionnelle, a passé son permis de conduire durant l'école d'aspirant 2000 au guidon d'une BMW 650, moto qu'elle n'a utilisée qu'à de rares occasions durant sa carrière. Elle a bien apprécié cette formation et a trouvé les machines faciles à prendre en main. Toutefois, elle relève que les collaborateurs de petite taille ne sont pas avantagés par le type de moto à disposition. Il est toujours difficile de ne pouvoir poser qu'un seul pied au sol en raison du poids des engins. Mais cela n'a rien enlevé à la qualité des exercices qu'elle a trouvés parfaitement adaptés, surtout pour des débutants. Elle a aussi apprécié de pouvoir aller jusqu'aux limites de ses possibilités sur un circuit en étant filmée. Pour Florence Maillard, le freinage d'urgence en courbe a été la révélation de ce cours. Elle a également apprécié la bonne ambiance qui a régné

durant ces trois jours, grâce à la bonne humeur des moniteurs.

Quant à l'appointé Thierry Grandjean, motard depuis une dizaine d'années, il a pris cette formation comme un rafraîchissement. Ayant déjà suivi plusieurs cours de conduite moto, il relève l'utilité de ce genre de cours pour améliorer la confiance en soi et aussi la connaissance des machines. « Après une chute, il reste toujours un peu de méfiance ». L'appointé Grandjean utilise volontiers une moto de service pour aller en patrouille et se réjouit de prendre en main les nouvelles Yamaha FJR 1300. Il a également apprécié la bonne structure et l'organisation de ces trois jours de cours. Les niveaux étant homogènes, les instructeurs ont pu aller au delà du programme prévu. Les enseignants étaient fort sympathiques et toujours à l'écoute; l'ambiance ne pouvait être qu'excellente. Thierry Grandjean a trouvé les exercices de prises de courbes très profitables. Le fait d'être filmé et de se voir ensuite en évolution était nettement plus parlant qu'une simple théorie. Il estime que tous les participants y ont trouvé leur compte. Il participerait volontiers à une telle formation chaque année et s'engagerait, le cas échéant, dans une brigade purement motocycliste.

Tony Maillard



... *Mens sana
in corpore sano*

TRAVAIL ET SPORT ...



Inspecteur au sein du groupe judiciaire de Morges, Laurent De Gennaro décompressse grâce à la pratique régulière du body sculpt. Une passion qu'il met au service des collaboratrices et collaborateurs de la Police cantonale vaudoise.

Propos recueillis par Olivia Cutruzzolà

Une âme saine dans un corps sain... Cette maxime latine extraite des Satires de Juvénal, qui naquit en 65 après Jésus-Christ, a traversé les époques. Elle demeure pour autant toujours d'actualité! Dans un monde où travail rime avec performance et résistance, la santé des personnes est mise à forte contribution. Les policiers n'échappent pas à la règle. Ils sont quotidiennement soumis à une forte charge psychologique et les facteurs de stress liés à leur activité sont nombreux. Les problèmes tels que manque de sommeil, digestion difficile, anxiété/dépression, maux de dos chroniques, épuisement, etc., vont en s'intensifiant. Une réalité qui a conduit le Commandement de la Police cantonale vaudoise à réintroduire les heures de sport durant les heures de service (*voir encadré*). Le but est d'améliorer la condition physique des gendarmes et inspecteurs/trices, de diminuer leur stress et surtout d'augmenter leur bien-être. Une offre très riche d'activités et d'infrastructures sportives est à disposition des collaborateurs/trices

qui souhaitent se dépenser en marge du travail. Celle-ci est disponible sur le site intranet de la Police cantonale vaudoise.

Evelyne Pilet et Laurent De Gennaro contribuent largement à la démarche, en s'associant pour donner des cours de body sculpt aux employé(e)s de la maison. Laurent de Gennaro nous raconte sa passion.

Laurent De Gennaro, expliquez-nous en quoi consiste le body sculpt ?

Il s'agit d'un cours collectif de renforcement musculaire. Il se compose d'un échauffement cardio-vasculaire d'une dizaine de minutes entraînant également la coordination. Ensuite, les participants pratiquent toutes sortes d'exercices avec ou sans poids, afin de travailler plusieurs groupes musculaires, ceci durant environ quarante minutes. Le cours se termine par un stretching de quelque dix minutes. Le moniteur est présent pour donner les instructions et corriger les positions afin d'éviter aux participants de se blesser. Ce sport est très complet et permet de

maintenir la forme physique en général. Ces séances sont un complément idéal à la pratique d'autres sports comme le cyclisme, la natation ou la course à pied.

En quoi la pratique régulière de cette activité améliore-t-elle le bien-être des collaborateurs de la Police cantonale ?

La pratique du sport en général permet de se vider la tête ! Une heure de body sculpt élimine les toxines physiques et mentales, et en plus, le rythme cardio-vasculaire obtenu permet au corps d'éliminer de la graisse mais aussi du sucre. C'est un capital santé pour votre avenir !

Est-ce une passion que vous pratiquez également en privé ?

Je pratique la musculation depuis mon adolescence. Début 1990, j'ai commencé à suivre des cours collectifs. En automne 2005, grâce au concept « Sport & Santé », j'ai suivi les cours de moniteur aérobic – fitness à l'Université de Lausanne. Ces cours sont répartis sur les week-ends durant quatre mois (plus de 100 heures de cours théoriques et pratiques), et sont sanctionnés par un examen dont le taux d'échec avoisine les 50%. En 2006, j'ai obtenu mon diplôme universitaire ! Dès lors, je transmets ma passion aux collègues et dans des fitness.

PRATIQUE

Les cours de body sculpt se déroulent à la salle de gymnastique du CB 1, les jeudis de 11h30 à 12h30. Pour plus d'infos, voir site intranet sport & santé.

Les collaboratrices et collaborateurs qui désirent passer, ou repasser, un bilan de santé sont priés de contacter directement et individuellement le Centre d'Analyse Sport et Santé de l'Université de Lausanne (CASS) :

Monsieur Pascal Mornod,
au 079/508 30 62
ou p.mornod@bluwin.ch

Durée du test physique :
1 heure, sur le temps de service

Où : Université de Lausanne,
Centre d'analyse sport et santé.

UN CONCEPT TRÈS APPRÉCIÉ

Depuis janvier 2007, les employés de la Police cantonale vaudoise peuvent effectuer un bilan de santé personnalisé et encadré par des spécialistes renommés. Le Centre d'analyse sport et santé (CASS) de l'Université de Lausanne est le partenaire privilégié de la Police cantonale vaudoise. Ce test permet au collaborateur de décliner formellement son intérêt pour le concept « sport & santé » et de bénéficier par la suite des facilités accordées dans le cadre du service, notamment la pratique d'une heure hebdomadaire de sport sur le temps de travail. A ce jour, plus de 600 collaboratrices et collaborateurs policiers et civils, soit plus du 60% de l'effectif global, ont effectué un bilan de santé et mesuré leur condition physique générale auprès de cet institut spécialisé. Les coûts engendrés sont entièrement pris en charge par la Police cantonale vaudoise. Avant toute reprise d'activités sportives, il est important de bien connaître ses capacités physiques, afin d'adapter, dans un but préventif, son entraînement à ses potentialités. Intégrer le sport dans son hygiène de vie, par la pratique régulière personnelle ou en groupe, voilà le challenge que chacun peut relever !



LA COOPÉRATION POLICIÈRE INTERNATIONALE

sous la loupe de Frédéric Gisler

Inspecteur à la sûreté depuis 2002, Frédéric Gisler a consacré près d'une décennie à l'étude de la Coopération policière internationale de la Suisse en matière de lutte contre la criminalité organisée. Une thèse de doctorat qu'il a défendu avec brio en octobre 2008...

Loisirs et temps libres, des notions que l'inspecteur Gisler réapprend à goûter depuis quelques mois! C'est que le Valaisan a consacré ses huit dernières années à la rédaction d'une thèse de doctorat dont le thème portait sur la Coopération policière internationale de la Suisse en matière de lutte contre la criminalité organisée. Des milliers d'heures réservées uniquement à l'étude des divers outils dont disposent les policiers judiciaires de Suisse

pour travailler avec leurs homologues étrangers. Un regard juridique et politique mais surtout pratique. «J'avais à cœur de donner la parole aux personnes qui oeuvrent sur le terrain! J'ai donc entendu une vingtaine de policiers et de juristes. En plus, j'ai adressé un questionnaire à plus d'une centaine d'agents et d'officiers provenant de toutes les polices judiciaires de Suisse. Une magnifique coopération! Je tiens à remercier les personnes qui ont joué le jeu» souligne Frédéric Gisler qui se faisait un point d'honneur de ne pas décevoir les attentes exprimées par les collègues.

UNE PREMIÈRE EN SUISSE

Ce livre est le premier ouvrage juridique à proposer une analyse systématique à la fois théorique et pratique du dispositif légal de coopération policière internationale de la Suisse. Pour résumer, il dresse l'état des lieux de cette coopération, en exposant les différents instruments juridiques dont disposent les polices judiciaires de Suisse, afin de coopérer avec l'étranger, en matière de prévention, de détection et de répression de la criminalité organisée. La théorie s'appuie sur l'expérience policière. L'implication des hommes de terrain dans cette recherche permet l'évaluation de l'efficacité de ces canaux de coopération

et de leur adaptabilité à la lutte contre la criminalité organisée. Enfin, il se penche sur les perspectives de développement de cette coopération et débouche sur diverses propositions d'amélioration. Selon le docteur en Droit suisse, «cet ouvrage s'adresse aux agents et officiers de police judiciaire ainsi qu'aux magistrats et à toute personne souhaitant enrichir ses connaissances du cadre juridique dans lequel s'inscrit le travail des polices judiciaires de Suisse à l'échelle internationale».

DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

Né en 1973 à Sion, Frédéric Gisler a obtenu sa licence en droit à l'Université de Fribourg en 1998. Après quelques années passées dans le monde académique, il se lance dans l'aventure policière, «afin d'associer une vision théorique à une approche terrain», se plaît-il à répéter. Après une année de formation à l'école d'aspirant inspecteur de la Police cantonale vaudoise, il s'engage dans les rangs de la police de sûreté vaudoise. Il sera tour à tour affecté à la brigade financière, la division criminalité économique, la division criminalité organisée, la région judiciaire de l'Est vaudois et la brigade préventive. «J'exprime toute ma gratitude à l'ancien Commandant Lehmann et à mon Chef Jacques-François Pradervand qui m'ont accordé un congé sabbatique de quatre mois en 2005 pour mener à bien cette recherche! Cela m'a permis de me plonger assidûment dans le sujet». Après des années d'effort et un emploi du temps minuté entre travail au sein de la Police cantonale et rédaction de sa thèse, Frédéric Gisler redécouvre les joies de la montagne, l'une de ses plus chères passions, et consacre du temps à ses proches...

Olivia Cutruzzolà



« WE RIDE FOR THOSE WHO DIED »



© Nicolas Spring

Respect – Honneur – Souvenir

La semaine nationale de la police se déroule chaque année, aux Etats-Unis, entre le 10 et le 16 mai. Le 15 mai est réservé aux cérémonies du souvenir, en premier lieu par l'hommage rendu à tous les représentants des forces de l'ordre qui ont payé leur engagement au prix de leur vie.

Diverses manifestations et cérémonies sont organisées durant cette semaine particulière, notamment une course cycliste, « Police Unity Tour », destinée à mettre en lumière le sacrifice ultime des membres de la corporation policière. C'est dans un esprit empreint de solennité et de solidarité que se déroule cette course cycliste, dont la devise est « *We ride for those who died* », littéralement, « *Nous courons pour ceux qui sont morts* ». Il s'agit non seulement d'honorer la mémoire des policiers récemment disparus, mais également de s'assurer qu'aucun nom ne sera oublié. Cette démarche vise aussi à toucher la conscience populaire, en rappelant aux citoyens que le policier est prêt à donner sa vie pour défendre leurs droits, leur honneur et leur propre vie. La course est basée sur le volontariat. Les participants proviennent de différents corps de police, répartis sur le territoire des Etats-Unis.

La devise, « *We ride for those who died* », est inscrite sur le t-shirt que portent les cyclistes. Leur parcours les conduit tous à Washington, capitale

fédérale des USA, et se termine dans le parc qui abrite le « National Law Enforcement Officers Memorial », monument dédié aux policiers morts en service.

Durant l'année, le policier inscrit à la course porte un bracelet sur lequel figure

le nom d'une victime de son devoir. Au terme de la course cycliste, chaque bracelet est remis à un membre de la famille du disparu, avec une rose en tissu. Les proches des disparus sont ensuite escortés jusqu'au mémorial, au bras de l'of-



14 Hommage



© Nicolas Spring

ficier de police qui leur a remis la rose. Tous les coureurs reçoivent une médaille commémorative de l'événement.

De nouveaux noms viennent chaque année allonger la liste de ceux qui ont sacrifié leur vie pour la sécurité et la protection de leurs concitoyens.

18 200 HOMMES ET FEMMES DISPARUS EN SERVICE

Aujourd'hui, 18 200 noms d'hommes et de femmes sont gravés sur les murs en marbre gris-bleu du mémorial, afin qu'ils ne soient jamais seuls, jamais oubliés. Le premier décès connu remonte à 1792. Ils sont morts sur la ligne du

devoir. Cette ligne est symbolisée par un ruban en tissu. Une fine ligne bleue sépare deux lignes noires, plus épaisses. Le bleu représente la fraternité entre tous les policiers, et le noir la nuit, le néant. A tout moment, le destin de celui qui représente l'ordre public peut basculer dans le néant.

En 2008, les accidents de la route ont été la première cause de mortalité pour cette corporation. Le 11 septembre 2001 reste le jour le plus sombre et le plus meurtrier de leur histoire : 72 policiers ont été tués alors qu'ils répondaient à l'attaque des terroristes contre l'Amérique.

RÉCOLTE DE FONDS

Cette course a également pour but de récolter des fonds, par le biais de sponsors qui financent les frais liés à la course et les kilomètres parcourus par les cyclistes. L'argent ainsi obtenu et les dons reçus sont versés en faveur de la Fondation pour le Mémorial. Un Musée, actuellement en construction et qui verra le jour en 2013, bénéficie également de ces fonds.

UN PEU D'HISTOIRE

En mai 1997, la course cycliste a été organisée pour la première fois. Le «Police Unity Tour» était né, sous l'impulsion de l'officier de police Patrick P. Montuore, de «Florham Park Police Department», dans le New Jersey. La première course comptait 18 participants. Elle se déroula sur 4 jours et permit de récolter 18 000 dollars. Depuis 1997, différents offices de tout le pays inscrivent leurs volontaires, qui sont chaque année plus nombreux.

En 2009, plus de 1100 coureurs ont participé. A la force du mollet, ils ont récolté 1,3 million de dollars, portant ainsi le total des donations à plus de 7 millions de dollars.

Selon le lieutenant Berberat, les policiers du monde entier ont la possibilité de prendre part à la course.

UNE PETITE ANECDOTE...

En 2007, l'officier de police Darrin Berberat, de la police de Temple Terrace, en Floride, membre du Chapitre VIII, du «Police Unity Tour», portait un bracelet avec le nom d'un policier du Mississippi. La personne qu'il a escortée jusqu'au mémorial, sans le savoir, était la coéquipière de ce policier. Il l'a découvert au cours de leur discussion. A l'évocation de ce souvenir, toute l'émotion qui l'avait submergé alors était perceptible. Il a décrit ce moment comme l'un des plus intenses de toute sa carrière.

Marlyse Biderbost

Renseignements aimablement fournis par le Lt Darrin Berberat, Temple Terrace Police, Floride / USA, et extraits des sites Internet suivants : www.nleomf.org et www.policeunitytour.com

HONNEUR ET RESPECT

Quel plus bel hommage aurions-nous pu rendre que cette phrase :
« Je leur donnerai dans ma maison et dans mes remparts un monument
et un nom. Je leur donnerai un nom éternel qui jamais ne sera effacé »
Ce passage du Livre du prophète Esaïe exprime solennellement
le sens de ce Mémorial où l'émotion se mêle au recueillement,
l'immense chagrin au regret.

Préambule du discours de Mme la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro

En 2007, l'Association pour l'Histoire de la Gendarmerie Vaudoise (AHGV) lançait le projet d'une stèle afin de rendre hommage aux gendarmes tombés en service. Cette initiative était soutenue par les familles de collègues disparus.

Rapidement, le Musée militaire vaudois (MMV) et l'Association des Commandants des polices municipales vaudoises (ACPMV) furent associés à ce projet.

En effet, le Musée militaire vaudois souhaitait rapatrier la tombe de Louis Bégos, dans les jardins du château de Morges. Ce vaudois d'Aubonne, lieutenant-colonel des armées napoléoniennes, instructeur des Milices vaudoises, fut également Inspecteur général de la Gendarmerie de 1842 à 1845. Le lien était donc évident. De plus, s'agissant de Corps de police en uniforme, la présence des gendarmes vaudois et des policiers municipaux s'insérait parfaitement aux côtés d'un musée militaire honorant les soldats vaudois ayant servi Napoléon et dont certains s'engagèrent dans la compagnie de gendarmes à pied, créée en 1803.

Le 29 septembre 2009, dès 18h00, en présence des Autorités politiques, militaires et ecclésiastiques, Madame la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro dévoilait la tombe de Louis Bégos sur son nouvel emplacement, la stèle des gendarmes vaudois tombés en service et la plaque commémorative en hommage aux policiers municipaux de notre canton victimes de leur devoir. Cette cérémonie émouvante s'est déroulée en présence de plusieurs familles de collègues, dont les noms sont à jamais gravés dans le bronze de la stèle, ornée de la grenade.

Pour le Comité de l'AHGV
Jean-Philippe Narindal



JEAN- CLAUDE GEINOZ, GENDARME COUTELIER

A côté de son activité professionnelle de correcteur au bureau des accidents, Jean-Claude Geinoz assouvit sa passion pour les armes blanches, particulièrement les couteaux. Portrait.



Correcteur au bureau des accidents, Jean-Claude Geinoz est issu de l'école d'aspirants 1982 et a toujours œuvré dans le domaine de la circulation, où il a acquis de vastes connaissances spécifiques. En tant que banneret cantonal, Jean-Claude est aussi le porte-drapeau de la gendarmerie vaudoise. Cette fonction sympathique lui permet de s'éloigner de temps à autre des rapports qu'il voit défiler tous les jours sur son bureau. Chaque constat d'accident étant un cas particulier, il est primordial de vérifier tous les écrits, les relire, les comprendre et les corriger, ou parfois en « sabrer » le contenu comme on aime à le dire dans notre jargon policier.

Avant d'aller plus loin, donnons un petit coup d'œil dans le rétroviseur et remontons dans les années 1975. Celles-ci ont révélé chez Jean-Claude Geinoz une passion pour les couteaux suisses et les poignards, mais aussi un talent de bricoleur sur le bois comme sur le métal.

A cette époque, comme bien des adolescents, il fallait se déplacer à cyclomoteur. Sans revenu financier, pas d'autre choix que de mettre à profit sa dextérité pour « travailler » chez un ébéniste du coin et pouvoir ainsi économiser suffisamment afin d'acquérir son « boguet ». Puis arrive le temps de l'apprentissage pour Jean-Claude qui se lance alors dans une formation de pâtissier-confiseur, une autre manière d'utiliser sa dextérité manuelle.

LES DÉBUTS D'UN MÉTIER EN 2004

Mais revenons à cette passion pour les armes blanches. Pour un gendarme, rien de particulier, me direz-vous. Toutefois, en 2004, Jean-Claude Geinoz rencontre un ami, également passionné, qui lui conseille de suivre un stage chez un coutelier professionnel de la région. Et c'est à partir d'une chaîne de tronçonneuse qu'il forge sa première lame. Le résultat le convainc à tel point qu'il se procure rapidement le matériel néces-

saire: forge, enclume, marteau, pour devenir progressivement un vrai coutelier, par passion. Ainsi, au fil de stages, de rencontres avec d'autres couteliers, de littérature, mais aussi grâce à Internet, il étoffe ses connaissances et fait ses propres expériences.

Selon lui, la plus grande difficulté est de trouver la matière à travailler, que ce soit avec des aciers de récupération, comme les ressorts de suspension, ou des aciers spécifiques pour la coutellerie. De temps à autre, il façonne lui-même son acier damassé, le même qui s'utilise depuis l'antiquité pour les sabres et autres épées. C'est durant les guerres de croisades que les européens ont appris la technique utilisée par les arabes pour durcir l'acier. Avant cela, les croisés pensaient que les sabres de leur ennemi étaient magiques.

Jean-Claude explique la méthode, pour damasser une lame, qui consiste à superposer deux aciers différents et les chauffer à blanc pour les souder. Ensuite, il faut les replier autant de fois que nécessaire, comme un pâtissier le fait pour la pâte feuilletée, et marteler les couches de longues heures durant, afin d'obtenir l'effet souhaité. Pour un couteau, leur nombre peut varier

entre quelques dizaines ou centaines de couches, mais rarement au-delà de 400. A contrario, un authentique sabre de samouraï peut compter jusqu'à 10000 couches d'une extrême finesse.

Chaque objet ainsi créé est forcément unique de par sa constitution mais également dans les reflets qui en font son identité.

UNE HEURE ET DEMIE DE TRAVAIL POUR FORGER UNE LAME

Jonglant entre les séances de forge et les trempes sélectives, notre gendarme artisan compte une heure et demie pour forger une lame et près de huit heures pour la réalisation d'un simple couteau. Ce temps comprend surtout la finition de la lame et la confection du manche qui peut être en corne de bélier, de chamois, en bois de cerf, de renne, ou encore en bois dur précieux.

C'est là que l'expérience acquise chez un ébéniste peut avoir toute son importance. Les réalisations de Jean-Claude permettent d'en admirer la qualité et la finesse du résultat.

Jean-Claude Geinoz a produit jusqu'à ce jour une cinquantaine de couteaux dont l'exécution soignée, l'harmonie et l'équilibre sont exemplaires. C'est



peut-être pour cela qu'il apprécie particulièrement le couteau de berger corse, appelé «Cornicciolu». Toutefois, c'est dans l'ensemble de ses créations que l'on retrouve l'art du feu et de l'acier, sous le blason G/Z.

Voici qu'il reste encore l'art d'en faire usage, mais là, il s'agit d'une autre histoire, surtout lorsque l'on est éclairé par cette citation de Napoléon Bonaparte: «Il n'y a que deux puissances au monde: le sabre et l'esprit, à la longue le sabre est toujours vaincu par l'esprit». Cela dit, sans vouloir être contradictoire en tranchant dans le vif du verbe, je pense que l'art prendra naturellement la place du sabre, lorsque l'homme aura suffisamment d'esprit.

Tony Maillard



Illustrations: Jean-Claude Geinoz à l'œuvre ainsi que diverses pièces de la collection de Jean-Claude Geinoz.



Pour en savoir plus sur les travaux de Jean-Claude Geinoz et l'art de la coutellerie, je vous invite à découvrir toutes ses oeuvres sur son site Internet www.jcg.weebly.com



LE SECOURS EN MONTAGNE

ne connaît pas de frontières

Mensuellement, gendarmes vaudois et français sillonnent ensemble la frontière du parc jurassien de la Vallée de Joux. Histoire de peaufiner les automatismes et de connaître chaque recoin du vaste territoire en cas d'intervention commune. Le Polcant info les a suivis le temps d'une journée, en balade...

« Il s'agit d'apprendre à connaître la région des deux côtés de la frontière. Ainsi, en cas d'intervention et de demande de renfort de la part des uns ou des autres, on sait directement où l'on va ! » Le gendarme français Olivier Foilleret fait partie de la patrouille transfrontalière qui sillonne les zones les plus montagneuses du parc jurassien, à la Vallée de Joux. Entraînement mais aussi convivialité et rencontres.

Membres du peloton de gendarmerie de montagne (PGM) de Morez (France), lui et ses collègues traversent régulièrement la frontière à la découverte des sommets du nord vaudois abritant de très nombreux mystères et forêts. « Il y a trois ans, en plein hiver, nous avons mené une opération de secours en commun sous la tempête. Nous étions en motoneige », se souvient l'adj Silvio

Pesenti, chef du poste de gendarmerie du Sentier. Autant dire que dans des conditions de visibilité nulle, avec un épais brouillard, la connaissance pointue de la région est le gage d'une intervention rapide et efficace. Car, la montagne ne pardonne pas. L'entraînement régulier permet non seulement d'apprendre à se connaître, de saisir les automatismes des uns et des autres, mais également de repérer les zones à risque. Les échanges d'expériences, de connaissances et de méthodes de travail sont également d'un grand enrichissement mutuel entre patrouilles française et helvétique.

UNE ZONE TOURISTIQUE EN TOUTES SAISONS

A pied du Mont Sâla, la cabane des électriciens accueille les hommes des deux corps qui ont arpenté tout le secteur à pied. Une grillade et un verre plus tard,

les spécialistes reprennent le sentier en direction de la forêt des Bourguignons. « Des ossements avaient été découverts ici même il y a une dizaine d'années », raconte l'adjudant « sans parler du petit avion qui avait fini sa course dans les arbres ! ». Autant de souvenirs qui témoignent de l'importance d'être prêts en cas d'interventions aussi inattendues que variées. Sur toute la frontière, longeant les bois du Risoux, des cabanes et passages routiers sont également surveillés de près par les gendarmes. « On soupçonne parfois des cambrioleurs d'y faire halte pour passer la nuit au chaud ! », admet le Chef de poste. Les repérages en montagne sont aussi l'occasion d'admirer un merveilleux joyau naturel serti de lacs, de verdure et de forêts. Un monde à part, par sa configuration en forme de bassin fermé, isolé des contrées voisines par des chaînes de montagnes. Un charme fou qui invite à allier l'utile à l'agréable.

Cet hiver, les repérages vont se poursuivre entre patrouilles transfrontalières. Les gendarmes troqueront simplement les souliers de marche pour la paire de ski de fond.

Olivia Cutruzzolà



Ci-dessus : René Lacombe, du PGM, et Silvio Pesenti, chef de poste du Sentier, devant une ancienne borne frontière.

Ci-contre : Le gendarme du PGM Olivier Foilleret, l'appointé Raphaël Métraux, l'adjudant du PGM Laurent Ehresmann et l'adjudant Silvio Pesenti (de g. à dr.) consultent la carte. En arrière-plan, le Creux du Croue.

(© La Région Nord vaudois)

Créée en 2007, la Division prévention de la criminalité (Div prév) compte 7 personnes, dont 5 Gérants de sécurité répartis dans les régions gendarmerie.

Le Chef de division, l'Inspecteur principal Pierre-Olivier Gaudard, et son remplaçant l'adjudant Michel Riesen, s'occupent des violences et incivilités juvéniles. Le personnel de la Div prév assume une permanence afin de répondre, entre autres, aux problèmes liés aux manifestations publiques.

LA DIVISION PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ

UN TRAVAIL EN RÉSEAU

La Div prév gère et organise des réseaux de solidarité entre citoyens intéressés par leur sécurité (SMHab) en partenariat avec les municipalités. 86 communes sont membres de la SMHab (7500 membres). Chacun reçoit une « Info délits » mensuelle qui contient une description des infractions qui se sont passées dans sa région et des messages de prévention sur différents sujets.

Le concept prévoit aussi d'envoyer par mail des messages d'alarme (Info prév) lors de délits en série dans une région ou tout autre forfait important. La Div prév fait partie d'un réseau romand des responsables de la sécurité des grandes enseignes de commerces de détail. D'autres réseaux sont constitués avec les commerçants du canton.

Pour développer le contact avec la population et diffuser des messages de prévention, la Div prév anime des stands dans les centres commerciaux.

PRÉVENIR LA DÉLINQUANCE ET LES INCIVILITÉS JUVÉNILES

La Div prév mène des actions de prévention, sur demande des directeurs d'école, dans les classes de 7^e et plus. Elle coordonne un team de policiers constitué de collègues de la Police cantonale (14 gendarmes et 9 inspecteurs), des polices municipales de Lausanne, de la Riviera, de l'Ouest lausannois et d'Yverdon-les-Bains pour visiter toutes les classes de 6^e année du canton.

Les conférences données à ces jeunes portent sur les conséquences (pénales et financières) des délits qu'ils pourraient



En haut de gauche à droite : adjudant Willy Mermod, gérant de la sécurité (région Nord) ; caporal Yves Moser, gérant de la sécurité (région Lausanne), adjudant Etienne Genton, gérant de la sécurité (région Ouest), adjudant Christian Borloz, gérant de la sécurité (région Est).

En bas de gauche à droite : adjudant Michel Riesen, remplaçant du chef de la division prévention de la criminalité ; adjudant Gilles Perruchoud, gérant de la sécurité (région Lausanne) ; inspecteur principal Pierre-Olivier Gaudard, Chef de la division prévention de la criminalité.

20 Présentation



commettre, traitent de la violence et du racket, et aussi des dangers liés à Internet, les réseaux sociaux, les messageries. Pour compléter ces informations de prévention, les parents des élèves de 6^e sont conviés par les préfets, sur demande des directeurs d'école, à des soirées de prévention. Le préfet rappelle son rôle et un certain nombre de règles (heure de rentrée le soir pour les moins de 16 ans, fréquentation des cafés, ...), la Div prév présente le programme de prévention donné aux élèves de 6^e, rappelle quelques lois par exemple sur les stupéfiants et sur la consommation d'alcool, et donne des conseils de prévention sur l'utilisation d'Internet, les jeux vidéos, etc Un secrétaire patronal fait ensuite le lien entre un bon cadrage parental et de meilleures chances de réussites professionnelles (exigences des patrons à l'engagement, y compris pour des stages de préapprentissage).

Pour l'année scolaire 2009-2010, 10 établissements scolaires ont demandé l'organisation d'une telle conférence.

LES RÉSEAUX PUERO

Il s'agit de travailler en réseau avec les municipalités des communes regroupées

autour d'un établissement scolaire et le directeur de celui-ci.

Le réseau :

- aborde tous les problèmes liés à la délinquance et aux incivilités juvéniles,
- cible et analyse les lieux de rencontre à problèmes,
- étudie et met en place des solutions avec l'aide des spécialistes comme les coordinatrices et coordinateurs des travailleurs sociaux de proximité et les spécialistes du coaching des parents,
- partage avec des responsables opérationnels de la gendarmerie et de la police de sûreté, les différentes possibilités d'actions pénales,
- bénéficie du concours de la Div prév pour mettre en pratique le concept des conciliations extrajudiciaires par les municipalités et tout autre concept de prévention ainsi que pour animer des conférences aux parents.

Des réseaux Puero ont été menés avec les communes d'Ollon, d'Orbe, de Bex, de Genolier et celles situées le long de la ligne de train Nyon-St-Cergue et avec cette compagnie de transport.

Les gérants de sécurité écoutent les préoccupations de la population.





LES CONCILIATIONS EXTRAJUDICIAIRES

Il s'agit de mener une action de prévention et d'éducation, par les autorités communales, auprès d'un mineur qui a commis des incivilités et/ou des délits se poursuivant sur plainte. C'est un accord privé entre un membre de la municipalité représentant la commune lésée et l'auteur d'un dommage (parents et mineur), en vue d'obtenir une réparation en nature (travaux au service de la population) et éventuellement un dédommagement financier. Ce concept ne s'applique que pour des délits poursuivis sur plainte. Si la commune ne connaît pas l'auteur, elle peut déposer plainte dans un premier temps et négocier par la suite le retrait de plainte à la condition que le jeune auteur exécute des travaux au service de la population. Si elle connaît l'auteur, elle peut convenir rapidement avec les parents d'un tel arrangement et ne pas déposer plainte. Elle va cependant se réserver le droit de déposer plainte si le travail exigé n'a pas été accompli ou a été mal fait. Un contrat est signé entre le jeune auteur et son représentant légal, et le représentant de la commune.

Parmi les avantages de la conciliation extrajudiciaire, relevons :

- rapidité de l'action
- excellente mesure éducative

- contact direct des autorités communales avec l'auteur et les parents
- renforcement du maillage civique
- diminution des problèmes locaux
- allègement du travail de la justice (Tribunal des mineurs)
- possibilité de se faire rembourser des frais

Quelques inconvénients à noter aussi :

- difficulté à mener la négociation (appui possible de la Pol cant)
- suivi du jeune par un adulte
- charges supplémentaires pour la commune.

Arzier, Genolier, Olon, Blonay, Orbe, Prilly, Ecublens et Renens pratiquent les conciliations extrajudiciaires.

PRÉVENTION LIÉE AUX MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Les gérants de sécurité conseillent les autorités communales et les organisateurs en matière de sécurité publique (nombre d'agents de sécurité présents). Ils procèdent à des analyses sécuritaires des manifestations publiques et font la promotion de mesures de prévention (alcool, violences, etc ...). Ils participent à des inspections locales avec différents services, pour faire corriger certains points dans l'organisation prévue. Ils font aussi le lien entre les organisateurs et d'autres services officiels, comme

l'ECA, par exemple. Ils renseignent les responsables opérationnels de la tenue de certaines manifestations à risques. Ils informent les communes des risques potentiels liés à certaines demandes de manifestations (rencontres discrètes à grande consommation de produits stupéfiants, soirées « musicales » avec un public connu violent, rassemblements de membres de certaines communautés étrangères, généralement sous couvert de mariages ou d'anniversaires).

En 2008, 3987 manifestations ont été annoncées à la Police cantonale et 384 ont fait l'objet d'une analyse approfondie et de rencontres avec les organisateurs et les autorités communales.

Pierre-Olivier Gaudard





Devant ses écrans, le spécialiste Marcel Baumann épeluche le contenu du chargement d'un « semi-remorque ».



Jean-Luc Morel et son chien Paco, à l'affût de quelques produits suspects.

FOUINEUR HIGH-TECH

pour *poids lourds*

« Cette partie foncée à l'avant du chargement pourrait abriter quelques produits suspects », agent civil des douanes et adjoint du groupe scanner mobile, Marcel Baumann commente en direct ce qui se dessine sur les deux écrans posés devant lui. En étroite collaboration, une vingtaine d'hommes de la Gendarmerie vaudoise et de la Compagnie des Gardes-frontière ont mené, fin septembre dernier, un contrôle de grande envergure à Bursins. Au centre d'entretien de l'autoroute A1, environ vingt camions ont été passés à la loupe.

Au cœur du dispositif se trouvait une étrange machine faite d'un conteneur et d'un portique culminant à plus de quatre mètres de haut. Sous lui, à 5 km/h, les chauffeurs professionnels étaient priés de déplacer leur semi-remorque.

Pendant ce temps, à l'intérieur du conteneur, Marcel Baumann et son collègue Fabio Cereghetti scrutaient leurs écrans. En moins de deux minutes le

chargement est décortiqué. Les rayons X mettent en relief jusqu'aux coutures de la bâche du camion. Impossible donc à un éventuel passager clandestin de le rester plus longtemps. Restent tout de même ces zones trop denses et que le faisceau irradiant ne traverse pas complètement.

À la demande du technicien genevois, ses collègues Gardes-frontière vont y voir de plus près. Ce jour-là, les chiens

Paco et Taro sont de permanence. Jean-Luc Morel, le maître du premier, lui fait renifler toutes les parties suspectes du chargement. Les deux canidés « marquent » l'un des colis que le chauffeur a extrait de sa remorque avec tout le reste du chargement. Les paquets passent sous le faisceau d'un deuxième scanner mobile. Plus petit, l'appareil ressemble aux scanners en fonction dans les aéroports. Au final rien de douteux. Bredouille ce jour-là, la Compagnie de gardes-frontière qui a fouillé sept véhicules. Mais ce n'est que partie remise.

En service depuis 5 ans, les camions scanners mobiles (MOBS) ont fait la preuve de leur utilité et de leur rentabilité dans la détection de contrebande. Selon la direction de la douane suisse, ils contribuent aussi à l'économie du transport privé. En effet, ces fouineurs high-tech permettent de réduire substantiellement le temps nécessaire à la fouille des géants de la route. Pour ces raisons, de deux unités aujourd'hui, la Suisse comptera, à la fin de l'année, quatre de ces engins dotés de leur matériel de haute technologie.

Bertrand Dubois



Le sergent-major Frédéric Houmard à pied d'œuvre!



En vue d'un examen plus complet, tout le chargement a été extrait du poids lourds.

LA GENDARMERIE EN ACTION

Pas d'œil électronique dans la boîte à outils du sergent-major Frédéric Houmard mais de solides connaissances des multiples ordonnances touchant au transport routier, à quoi s'ajoute une certaine force tranquille. « Si on est hésitant dans nos contacts avec les chauffeurs, ceux-ci, parfois de solides gaillards, vont tenter de prendre le dessus afin de nous déstabiliser », remarque le sous-officier de la Gendarmerie vaudoise.

Avec dix autres collègues, il était aussi engagé sur l'aire de Bursins ce jour-là. Le détachement recherchait, notamment, dans les poids lourds, des stupéfiants. Mais aussi, sur les véhicules immatriculés dans l'Est européen, l'éventuel butin de bandes de cambrioleurs actives sur l'arc lémanique et qui rapatrieraient ainsi le fruit de leurs larcins.

Frédéric Houmard est très vigilant pour tout ce qui concerne le transport de matières dangereuses : « Souvent l'arrimage de fûts est défaillant ou l'étiquetage est inapproprié », constate l'homme d'expérience. Un domaine dans lequel aussi excelle le sous-officier, est le contrôle des heures de conduite. Un chauffeur polonais en a fait les frais. Soit 400 Euros payés cash pour un tachygraphe manipulé irrégulièrement et plusieurs heures de repos non respectées.

Ce jour-là, sur 22 poids lourds contrôlés – dont 14 passés au scanner – un conducteur a été dénoncé pour surcharge, un passager a été pris en possession de 10 grammes de chanvre et cannabis et trois chauffeurs étaient en infraction à l'ordonnance sur les transports.



LE SCANNER POIDS LOURD EN CHIFFRES

Coût: CHF 2 800 000.-

Actuellement 2 en Suisse, dont 1 pour la Suisse Romande pour les cantons de GE, VD, VS, FR, NE.

Dès janvier 2010: 4 appareils seront en service.

Puissance du projecteur en rayon X: 2500 kiloélectrovolt.

Gendarmes et gardes-frontières ont collaboré étroitement dans cette opération de contrôle.

LE SERVICE PÉNITENTIAIRE

Le canton de Vaud compte environ 700 détenus dans ses prisons. Quelles sont les missions du Service pénitentiaire (SPEN) et quels types de problèmes rencontre-t-il? Entretien avec sa cheffe, Catherine Martin.

Propos recueillis par Olivia Cutruzzola

Mme Catherine Martin, quelles sont les principales missions du SPEN?

Les divers établissements pénitentiaires du canton ont pour missions principales, d'une part, d'accueillir et d'héberger des personnes que nous tenons à disposition de la justice (détention avant jugement) et, d'autre part, de faire exécuter des condamnations prononcées par les autorités cantonales et extra cantonales dans le cadre du Concordat latin (collaboration entre cantons romands et Tessin). De plus, l'Office d'exécution des peines fait exécuter les jugements prononcés par les autorités judiciaires du canton de Vaud ou dont l'exécution lui a été déléguée par d'autres cantons.

Quelles sont les difficultés rencontrées dans le cadre de vos activités?

La surpopulation dans les prisons est un souci majeur. Les établissements manquent de place pour l'exécution des peines. Cela signifie concrètement que des condamnés doivent «patienter» dans les prisons normalement réservées à la détention avant jugement. Tant qu'ils restent dans ce type d'établissement, nous ne pouvons pas débiter la prise en charge à laquelle ont droit les condamnés (élaboration d'un plan d'exécution de la sanction, formation professionnelle, éventuels élargissements de régime etc.).

L'autre enjeu majeur est la sécurité. Je constate une recrudescence des cas psychiatriques lourds qui nécessitent un traitement thérapeutique, voire une mesure d'internement. Ces détenus dits «dangereux» le sont d'abord pour eux-mêmes mais également pour le personnel. Nous devons donc adapter nos

procédures de travail, réexaminer l'aménagement des locaux et compléter la formation du personnel de surveillance.

Dans ce contexte, quel serait pour vous le service pénitentiaire idéal?

Une situation idéale serait de pouvoir adapter les structures à disposition aux besoins réels du terrain. Je reste néanmoins optimiste puisque, dans le cadre du Concordat romand, il est prévu la construction d'environ 350 places supplémentaires dans les dix prochaines années.

en cellule est beaucoup plus important, notamment en début d'incarcération, car les établissements de détention avant jugement ne bénéficient pas de programmes d'activités aussi complets.

Cela semble confortable! Est-il plus facile d'être prisonnier en Suisse qu'ailleurs?

J'aime dire que les prisons sont à l'image du pays qui les abrite! La société suisse est réputée pour sa propreté et l'excellent entretien de ses infrastructures. Les prisons sont propres et bien

« NOUS VISIONS LE PLUS POSSIBLE LE RETOUR À LA VIE NORMALE DE NOS DÉTENUS. L'OBJECTIF PREMIER, C'EST LA RÉINSERTION! » »

A quoi ressemble la journée type d'un prisonnier?

Malgré le contexte de la prison, la vie en détention (exécution de peine) est orientée de manière à exercer une action éducative sur les détenus, favorisant le bon déroulement de leur peine, tout en préparant le retour à la vie libre pour ceux qui représentent un faible risque de récidive pour la société. Concrètement, cela signifie qu'un prisonnier passe la majeure partie de son temps hors cellule. Il travaille, se forme, fait du sport, rencontre d'autres détenus, se promène, etc. Nous visons le plus possible le retour à la vie normale de nos détenus. L'objectif premier, c'est la réinsertion! Pour les détenus avant jugement, le temps passé

entretenues mais les cellules restent très rudimentaires. J'invite les personnes qui pensent que la vie en prison est «facile» à venir y passer quelques jours ...

Pour conclure cet entretien, parlez-nous de votre collaboration avec la Police cantonale vaudoise?

La collaboration est excellente! Les relations sont quotidiennes notamment avec le personnel chargé des transferts de détenus. Nous participons également à de nombreux groupes de travail et de réflexion communs sur diverses problématiques: procédure d'urgence, intervention en cas de graves problèmes dans les prisons, stupéfiants, dispositif évasion, ... Les échanges sont de très bonne qualité.



LE SPEN EN CHIFFRES...

417 personnes,
dont 307 en uniformes
(270 hommes et 33 femmes,
4 postes vacants)
41 auxiliaires
3 stagiaires
9 apprentis (6 femmes et 3 hommes)
8 personnes au Comité de direction
(4 femmes et 4 hommes)

Ci-dessus : le centre de détention de La Tuilière.

En haut à droite : la prison de la Croisée.

Ci-contre : Catherine Martin, Cheffe du Service Pénitentiaire vaudois (SPEN).

CATHERINE MARTIN EN UN CLIN D'ŒIL...

Née en 1959, célibataire.

Enseignante d'allemand au collège jusqu'en 1985.

De 1985 à 1997 : déléguée au CICR ; huit ans sur le terrain au Moyen-Orient et en Amérique latine ; découverte et intérêt pour le monde pénitentiaire.

De 1998 à 2002 : directrice adjointe des maisons d'arrêt et de préventive (Bois-Mermet, La Croisée, Vevey).

De 2002 à 2006 : Directrice des Etablissements pénitentiaires de la Plaine de l'Orbe (EPO).

Depuis décembre 2006 : Cheffe du Service Pénitentiaire vaudois (SPEN).



CÉDRIC GROUX, AGENT DE DÉTENTION À LA PRISON LA CROISÉE

A l'évocation de son travail, ses yeux pétillent... Parce qu'il aime ce qu'il fait, il aime en parler. «Je suis heureux de pouvoir présenter une profession en manque de reconnaissance à l'extérieur. C'est l'ignorance peut-être. Dans la presse, on évoque les prisons lorsqu'il s'y passe des drames ou des bavures...» Un constat amer qui touche Cédric Groux. Sa fierté d'exercer une profession utile et variée ne trouve sa limite que dans les regards méfiants, voire méprisants qu'il croise à l'extérieur. «J'ai souvent le sentiment que les détenus respectent plus notre travail...».

Le maton, un terme abhorré parce que péjoratif. «Pour le commun des mortels, le maton est celui qui «mate» du prisonnier... Cela ne reflète pas du tout la réalité de notre engagement». Qu'on ne se le cache pas : Cédric Groux a la tête bien faite, qui tient solidement sur deux épaules pourtant pas si costaudes. Le respect et l'autorité, il les gagne à force de charisme, de sensibilité, d'empathie mais aussi de fermeté face à des clients pourtant pas tout à fait comme les autres. «Je ne suis pas ici pour juger ce que les hommes ont commis à l'extérieur. Cela ne m'intéresse pas ! Je les juge uniquement sur leur comportement en prison. Un assassin peut se montrer irréprochable et aimable avec nous, tandis que l'individu qui est là pour trois fois rien, ne nous laisse pas une minute de tranquillité et de répit... Il n'y a pas de règle toute faite».

Pour Cédric, la clef c'est l'équité de traitement et la cohérence dans la ligne de conduite. Selon lui, un bon agent de détention doit savoir se montrer dur et intransigeant lorsque la situation l'exige. Il sait aussi se muer en confident parce qu'«un prisonnier pleure en cellule». Les affinités existent entre détenus et gardiens. Les inimitiés également. Comme dans la vie de tous les jours. Comme dans la vraie vie ! «La vie en prison est le miroir de la société avec son lot de problèmes, ses malheurs et ses bonheurs...». Avant d'exercer sa profession, Cédric effectua un apprentissage de gestionnaire de vente puis travailla dans diverses productions alimentaires. En 2005, avide de découvertes et de sensations fortes, l'homme aujourd'hui âgé de 34 ans prit un virage à 180°. «Je suis tombé par hasard sur une annonce pour



un poste d'agent de détention. Je me suis dit : pourquoi pas ?». Tout s'est bien et vite enchaîné : plusieurs années d'expérience sur le terrain avant de passer brillamment le Brevet fédéral d'agent de détention. Au terme de sa formation, il obtint le prix d'excellence pour son mémoire visant à démontrer l'importance des langues en milieux carcéral. Père de deux petits gars de huit et bientôt deux ans, Cédric Groux ne troquerait pour rien l'uniforme qu'il porte quotidiennement. «Paradoxalement, depuis que je fais ce travail, je me sens moins emprisonné que dans mes expériences professionnelles antérieures...».

Cet optimisme communicatif ne dissimule en rien les difficultés quotidiennes rencontrées par Cédric et ses collègues. La surpopulation et les cas psychiatriques lourds qui entraînent une recrudescence de la violence physique et verbale. «C'est pas toujours facile à gérer et à vivre ! Avec les collègues, nous formons une vraie famille. La solidarité et l'entraide sont deux valeurs très fortes dans la maison. C'est ce qui nous permet de tenir dans les moments difficiles». Un autre secret ? La famille ! Une véritable bouffée d'oxygène et un équilibre indispensable.

O. C.

LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES VAUDOIS EN BREF...

Etablissements de la plaine de l'Orbe (EPO)

Ouverture : Début des années 1930.

Places disponibles : 265.

Structure :

Le Pénitencier : destiné aux détenus dangereux et aux longues exécutions de peines, ce qui nécessite des mesures de sécurité adaptées.

La Colonie : destinée aux fins d'exécutions de longues peines et à l'exécution des peines courtes à moyennes.

Prison de La Croisée

Ouverture : Construction en 1932, pour des internés volontaires, souffrant d'alcoolisme. Transformée en 1983 en vue d'accueillir des prévenus, puis rénovée en 1995 et 2003.

Places disponibles : 164. Occupation moyenne (projection pour 2009) : 219.

Structure : trois unités « arrivants » et quatre « unités de vie » pour les détenus avant jugement et les condamnés en attente de transfert ; deux unités pour des personnes condamnées à de courtes peines privatives de liberté ; une unité pour les mineurs, détenus en attente de leur jugement ou en exécution de peine.



GABRIELLA BOULAHDOUR LE SOUCI D'ÉQUITÉ

Depuis qu'elle est agente de détention, Gabriella Boulahdour travaille dans la plus récente des prisons du canton, celle de la Tuilière à Lonay. En zone urbaine, aux portes de Morges, le centre de détention ne se distingue pas seulement par son architecture contemporaine aux lignes épurées.

La prison de la Tuilière est surtout l'unique lieu de détention accueillant les femmes délinquantes. Celles-ci représentent entre 7 et 8% de l'ensemble de la population carcérale du canton. Pourtant, contrairement, à ce que beaucoup

croient encore, La Tuilière est mixte. Et à plus d'un titre. Bien sûr, les détenues et détenus en attentes de jugement ou en exécution de peine, n'ont aucune activité en commun. Les unes et les autres occupent des ailes du bâtiment bien séparées. En revanche la quarantaine d'hommes et de femmes agents de détentions qui oeuvrent ici, sont appelés à travailler aussi bien avec les prisonniers qu'avec les prisonnières.

Ici aussi se pose le problème de la suroccupation des locaux. Pour 82 cellules, ils étaient 91 détenus au début novembre. Trente et un sont des hommes pour soixante femmes.

RESTER À L'ÉCOUTE ET DIALOGUER

Si Gabriella Boulahdour est devenue agente de détention c'est qu'elle s'en-nuyait dans son job de secrétaire aux établissement de la plaine de l'Orbe. «Et puis, à 40 ans il faut oser changer de métier», pense-t-elle. Et de concéder que cette profession n'est pas nécessairement celle dont on rêve lorsqu'on est gosse.

Huit ans après avoir obtenu son brevet fédéral, l'agente de détention ne regrette rien. Formation continue et métier au jour le jour au contact des détenues lui ont appris à gérer ses émotions. Il faut du doigté pour rester à l'écoute et dialoguer sans hausser le ton et risquer de tomber dans la spirale du conflit ouvert. Très important aussi d'être équitable et de trouver la bonne distance avec chacune et chacun des internés.

«Ils ne sont ni nos enfants, ni nos proches, mais on ne doit pas être des murs pour autant; ce que j'accorde à l'un je dois pouvoir l'accorder à tous les autres», dit-elle.

SE RESPECTER SOI-MÊME

Il est nécessaire aussi d'avoir une certaine exemplarité, se respecter soi-même, être ponctuelle reste le premier moyen d'être acceptée et bien considérée. Mais cela ne suffit pas toujours. Les insultes et les agressions verbales tombent parfois. «Je sais alors que ce n'est pas moi qui suis visée en tant que personne, mais plutôt ce que je représente de la société qui dérange mes interlocuteurs». A propos de la société, justement, Gabriella met le doigt sur l'étrange attitude qui fait que les gens réclament des sanctions contre les criminels, mais lorsque ceux-ci sont emprisonnés, ils sont souvent perçus dans l'opinion, ou les médias, comme des victimes. Corollaire de cela, le geôlier est assimilé au méchant bourreau. Un rôle qui ne sied pas du tout à l'agente de détention qu'elle est. La preuve, elle la donne tous les jours en partageant ce qui est possible avec l'une ou l'autre des détenues; un peu de son vécu de mère et de jeune grand-maman, ou de son expérience de la vie.

B.Ds.

Prison de La Tuilière

Ouverture : 1992.

Places disponibles : 82, dont 54 dans le secteur femmes.

Structure : un secteur et une unité psychiatrique réservés aux hommes en détention avant jugement; un secteur réservé aux femmes en détention avant jugement ou en exécution de peine.

Prison du Bois-Mermet

Ouverture : 1904

Places disponibles : 100. Occupation moyenne (projection pour 2009) : 159.

Structure : accueille des détenus avant jugement, des personnes condamnées en attente de transfert dans un établissement d'exécution de peine, des personnes détenues avant jugement ou condamnées par d'autres cantons en transit, des personnes condamnées, en transit ou en attente d'expulsion. La Direction de la prison du Bois-Mermet gère également l'établissement des Salles d'arrêts qui accueille des personnes condamnées à une courte peine privative de liberté sous forme de semi-détention, et l'Etablissement du Tulipier qui accueille des personnes condamnées en régime de fin de peine, à savoir en travail externe.

Pour plus d'informations sur le SPEN : www.vd.ch/penitentiaire



DIX ANS APRÈS – LA FEMME GENDARME EST INCONTOURNABLE

La preuve par **Florence Maillard**

Absentes jusqu'en 1998, cinq en 1999, cinquante deux aujourd'hui : en dix ans l'effectif des femmes gendarmes a décuplé. Dans une société en voie de féminisation, la volonté de faire une place aux filles d'Eve dans la maréchaussée vaudoise était dans l'ordre des choses. Une décennie après elles se sont rendues indispensables. La preuve avec l'appointée Florence Maillard.

Photo ci-dessus : La gendarme s'est aussi formée à la photographie d'accidents de la route.

Page suivante, en bas : avec « Peggy des Oeches », sa jument, Florence Maillard participe au concours de saut des polices suisses.

« **E**n tant que femmes, on a plus d'empathie et de patience. Plutôt que la force physique, qui nous manque il est vrai, je vais privilégier la discussion pour tenter de convaincre un interpellé. Si c'est pas suffisant, je fais appel à un collègue qui m'aidera à gérer la situation. » Enjouée, positive, consciente de ses forces et de ses faiblesses, Florence Maillard dit aussi qu'elle n'est pas une « ultra féministe ». « D'accord pour défendre notre place de femmes contre les inégalités, mais pas à tout prix. Mieux vaut un bon gendarme homme qu'un mauvais policier femme... » nuance-t-elle.

Les différences hommes-femmes, la fille et épouse d'agriculteur du Jorat a eu l'occasion de les intégrer au fil de ses 10 ans d'activité. Une femme victime de violence conjugale parlera plus volontiers à une autre femme, sait-elle aujourd'hui. En revanche, elle constate que des hommes immigrés, issus de certaines ethnies, refusent ostensiblement de lui présenter leurs papiers simplement parce qu'elle n'est pas un homme. « Dans ces cas, les collègues masculins qui m'accompagnent font savoir à l'intéressé que c'est bien à moi qu'il doit s'adresser », remarque la jeune gendarme.

NE PAS RECHIGNER À LA TÂCHE

Volontaire, l'appointée a démontré sa polyvalence en ajoutant à sa formation de gendarme celle de photographe et en maîtrisant des logiciels complexes tels que « Autocad ». Elle ne rechigne pas aux tâches mêmes les plus ingrates. Qu'il s'agisse de porter un cadavre ou d'abattre du gibier blessé, elle répond présente, même si cela peut parfois la toucher émotionnellement.

Et l'arme ? Et le serment de défendre l'Etat, au péril de sa vie, assume-t-elle cela ? « Comme jeune tireuse et membre d'une société de tir, je connaissais déjà les armes, ainsi que les consignes de sécurité. Puis pendant l'école d'aspirants, on a été formées à son utilisation. Au quotidien on l'oublie un peu, jusqu'au jour où, la tenant dans une opération sur le domaine public, je me suis dit : « Fais gaffe ! ». Quant à risquer sa vie, la gendarme se rappelle que, dans le feu de l'action, on n'y pense guère. Photographe de l'Unité de circulation, elle a remarqué que l'objectif de son appareil, son savoir-faire et l'uniforme la protègent des vagues d'émotion qui peuvent surgir à la vue de dépouilles par exemple. Des émotions qu'elle ressent toutefois plus fortement depuis qu'elle est maman de Karen, une fillette de 6 ans.

SE FAIRE UNE PLACE

Encore fallait-il se faire une place dans ce monde d'hommes. Pour cela elle était préparée. A la ferme familiale, puis à l'école, elle n'était adepte ni des travaux à l'aiguille, ni des tâches ménagères. «L'univers masculin ne m'était pas étranger avec l'agriculture et les nombreux petits jobs annexes que je pratiquais auparavant comme sommelière, secrétaire municipale, contrôleuse pour la production intégrée», dit celle qui ne cache pas sa déférence pour les gens en uniforme. Parmi les premières Vaudoises à devenir sous-officier pompier – et lorsqu'elle prend conscience qu'avec un unique revenu elle ne pourra pas faire vivre une famille sur son domaine agricole – elle n'hésite pas longtemps quand, en 1999, elle voit une annonce invitant les femmes à entrer dans la Gendarmerie vaudoise. Un brin idéaliste alors, elle pense que les hommes sont plus francs que les femmes. Peu adepte de la langue de bois, détestant les non-dits, elle constate aujourd'hui qu'avec ses collègues, il est préférable de dire les choses quand elles posent problèmes.

Son appréciation sur le métier après neuf ans de carrière: «C'est passionnant, et j'ai toujours autant de plaisir à me lever le matin pour aller travailler». Du coup, la jeune femme a entamé les démarches qui pourraient la conduire à la fonction d'officier. «Mais seulement si j'en ai les capacités et l'opportunité; je ne veux pas être une cheffe femme alibi», souligne-t-elle.

B.Ds

La carte d'identité de Florence Maillard

Nom : Florence Maillard

Age : 35 ans.

Fonction : Appointée de la gendarmerie à l'Unité circulation.

Mission spécifique : photographe.

Mariée à Raoul;
une fille, Karen, 6 ans.

Activité accessoire : paysanne.

Loisirs : saut de cheval, avec sa jument franc-montagnarde «Peggy des Oeches». Elles participent régulièrement au Championnat d'équitation des polices de Suisse.





**LA JOURNÉE CANTONALE
« OSER TOUS LES MÉTIERS »,
UN VIF SUCCÈS !**





Cette année encore, la Police cantonale a accueilli plus de 70 enfants dans le cadre de la journée cantonale « Oser tous les métiers », le jeudi 12 novembre 2009.

Celle-ci a débuté par un « p'tit déj... » à la cafétéria et s'est poursuivie par une présentation générale des activités de la Police cantonale. Enfin, les enfants ont pu se familiariser avec les pratiques de certaines brigades, notamment le Groupe des spécialistes en dépiéage (GSD), l'identité judiciaire (ID), la prévention routière et la Centrale de transmission et d'engagement.

Un tour en images...



NOUVEAUX collaborateurs



Délia Zufferey
Chargée de projets
Division Organisation et
projets
Services généraux



Sylvain Ioset
Agent de police judiciaire
Brigade d'appui, d'analyse
et de coordination (BAAC)
Police de sûreté



Danielle Dessibourg
Employée d'administration
Bureau des radars
Gendarmerie



Gilles Buttet
Assistant de police
CIR Bursins
Gendarmerie



Anouk Roduit
Réceptionniste
Ressources Humaines
Services généraux

DÉPARTS à la retraite



Jean-Paul Beyeler
Concierge
Centre de la Blécherette



Jean-Claude Pernet
Adj, Poste Lausanne-Cité
Gendarmerie



Jean-Michel Dumartheray
Plt, Chef Centrale
d'engagement et de
transmission (CET)
Services généraux



Henri Uldry
Adj, Chef Bureau des
manifestations
Gendarmerie



Pierre Dufour
Adj, Chef Secrétariat
Circulation
Gendarmerie



Guy Vuffray
Photographe
Identité judiciaire
Police de sûreté



Olivier Gudit
Cap, Chef Région
Lausanne
Gendarmerie

Polishop

Ces différents objets sont en vente à la réception de la Police cantonale vaudoise

Nouveautés



25.-

Bus VW T5
1:84



22.-

Opel Vectra
1:84



2.-

Stylo «BIC»



25.-

Stylo Caran d'Ache



5.-

Chiffon à lunettes



40.-

Conférencier avec
bloc-notes

Bien d'autres articles sont encore à disposition dans notre shop !

RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT.



Notre entreprise s'engage largement en faveur du développement durable. Un exemple: chaque arbre que nos fournisseurs de papier abattent est remplacé. De plus, nous compensons nos émissions de CO₂ par des certificats de réduction d'émissions et nous diminuons constamment nos propres déchets de CO₂ afin de vous garantir une impression climatiquement neutre. Swissprinters IRL vous offre encore d'autres avantages en matière d'écologie. Pour en savoir plus: www.swissprinters.ch

 **SWISSprinters**
IRL